

Le canton refuse de payer la climatisation du M2

BISBILLES – Pour François Marthaler, le canton n'a pas à payer pour une amélioration commandée par Lausanne. Daniel Brélaz parle d'une affaire ridicule pour 3 millions de francs. La facture finale du métro sera d'environ 740 millions.

Par MEHDI-STÉPHANE PRIN

Publié le 23 janvier 2009

Nouveau coup de froid sur les relations entre le canton et la Municipalité de Lausanne. Motif de la dispute: la climatisation des rames du M2. Ce sujet chaud est narré dans le dernier rapport du Contrôle cantonal des finances (CCF) sur le métro. Si les experts louent la maîtrise générale des dépenses du chantier, environ 740 millions de francs, ils s'inquiètent de la facture du système de refroidissement des trains. Ce petit plus à 3 millions pour le confort des voyageurs n'était pas prévu dans le paquet voté par les Vaudois. Du coup, le canton refuse de passer à la caisse.

C'est la société du Métro Lausanne-Ouchy, entièrement en mains de la ville, qui a décidé de ne pas faire transpirer les usagers du M2.

François Marthaler n'a toujours pas digéré cette décision unilatérale. «Le projet voté par le Grand Conseil, puis par les Vaudois, prévoyait noir sur blanc l'absence de climatisation. Il s'agit peut-être de seulement 3 millions, mais je ne vois pourquoi le canton les payerait.»

En face, le syndic de Lausanne, Daniel Brélaz, préfère ironiser: «Il s'agit d'un reproche à la fois original et ridicule. Nous avons pris nos responsabilités en évitant de transformer le M2 en bétailière surchauffée chaque été.» Lors de l'élaboration du projet M2, en 1996, les systèmes de refroidissement dans les transports publics urbains n'étaient pas monnaie courante. Depuis, les exigences des voyageurs ont évolué, estime le municipal des Travaux Olivier François. «Depuis 2002, tous les nouveaux bus des TL sont équipés de climatisation.

Qu'est-ce que l'on n'aurait pas dit si le premier métro automatique de Suisse n'avait pas un système similaire ?»



© ARC / JEAN-BERNARD SIEBER | Daniel Brélaz (à g.) ne comprend pas pourquoi le Conseil d'Etat fait «un blocage» sur la climatisation des rames du M2. Pour lui, cet ajout était indispensable afin d'assurer le confort des voyageurs en été. LAUSANNE, LE 27 OCTOBRE 2008

Facture maîtrisée

Pas d'inquiétude cependant pour les voyageurs du M2, le canton ne va pas faire enlever la climatisation des rames. La facture a été payée depuis longtemps, selon Daniel Brélaz. «Il s'agit d'un simple problème de ventilation comptable. Mais je ne comprends pas pourquoi le Conseil d'Etat fait un blocage sur cette histoire.» Le président du Métro Lausanne-Ouchy ne cache pas sa satisfaction d'avoir réussi à mener le chantier du siècle sans explosion des dépenses. Il estime la facture finale du M2, quasi définitive, entre 738 et 740 millions de francs.

En 2002, les Vaudois avaient voté sur un montant de 590 millions de francs, mais ce prix ne comprenait pas l'inflation, qui explique en grande partie la différence. «Les véritables dépassements se montent seulement à 30 millions, affirme Daniel Brélaz. Il s'agit principalement du trou de Saint-Laurent et des mesures supplémentaires contre les incendies.»

Le magistrat vert rappelle malicieusement que le canton avait «prévu pour un chantier de cette complexité zéro franc de risques dans son budget».